

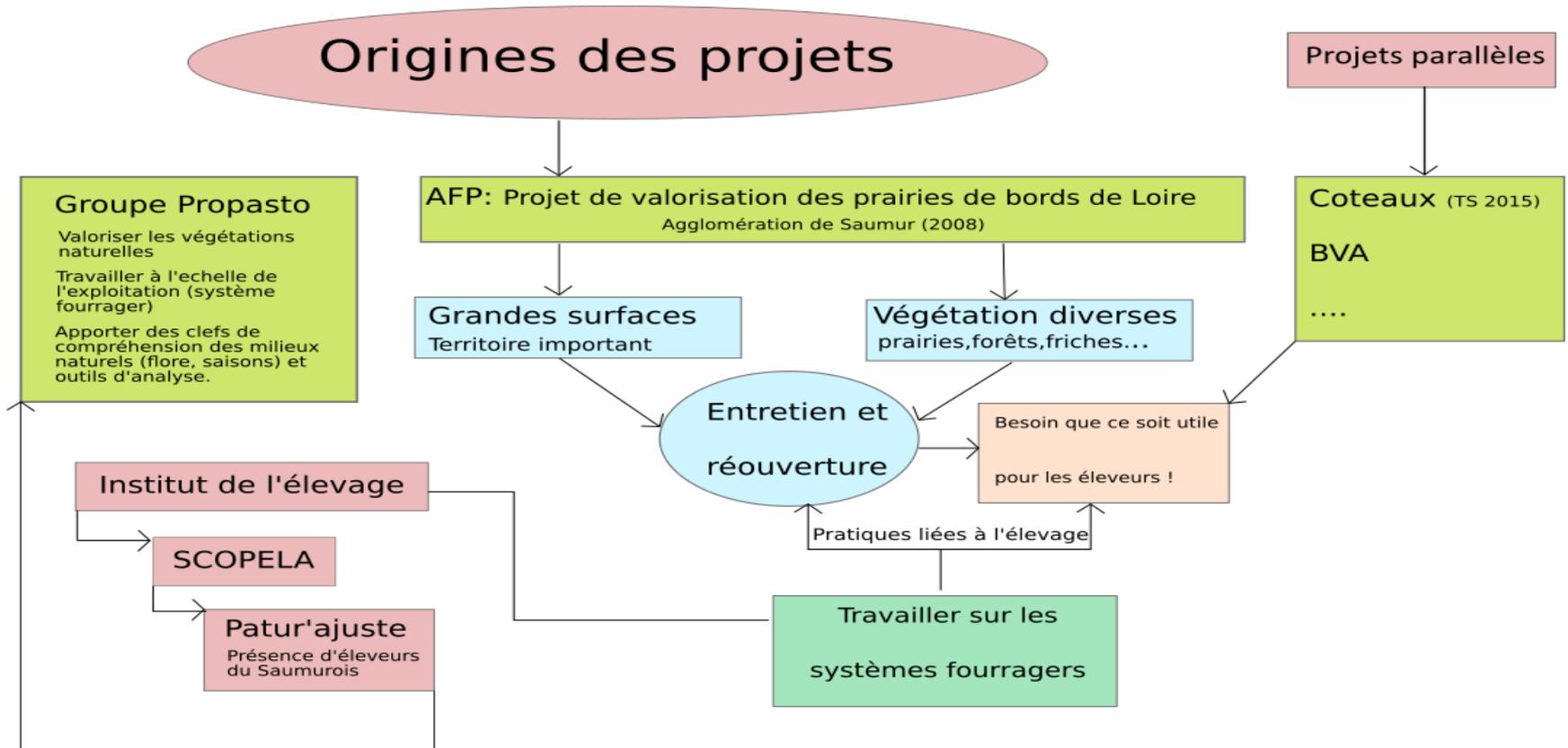
Présentation du projet d'Association Foncière Pastorale des Bords de Loire en Saumurois



&



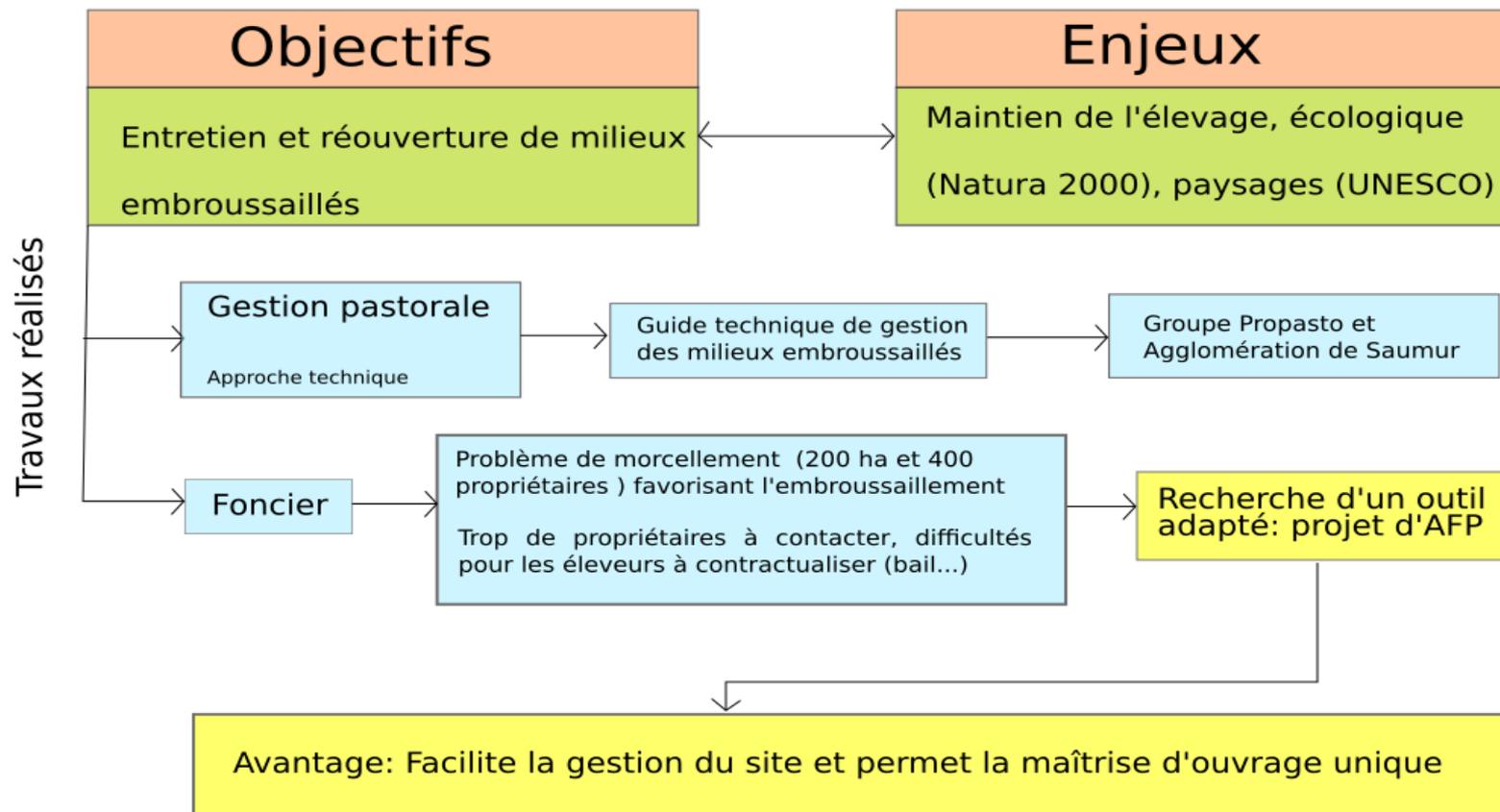
Origines des projets: AFP et Pro-pasto



Volonté de créer un groupe 49



Zoom sur le projet de valorisation des prairies de Bords de Loire de Saumur à Montsoreau (2008-2020)



Constitution de l'AFP



- 2013: AFP libre ou autorisée:
 - AFP libre: le périmètre dépend de l'adhésion des propriétaires concernés = possibilité d'avoir un ensemble de zones (pas favorable pour gestion globale...)
 - **AFP autorisée** : sur un ensemble
 - 50% de propriétaires favorables représentant 2/3 de la surface.
 - 2/3 des propriétaires représentant 50% de la surface.
 - Premier cas le plus favorable car grandes surfaces détenues par un petit nombre de propriétaires publics (communes, département)
- 2013 – 2015: construction du projet d'AFP
 - Phase consultative:
 - Réunion d'information avec les propriétaires
 - Envoi de courriers pour demande d'avis : favorable ou non au projet, souhaits de vente...
 - Groupe de travail (COTECH): élaboration de statuts + modèle de CPP, délimitation pastorale (arrêté 2015)

GUIDE DE GESTION
DES MILIEUX PRAIRIAUX
EMBROUSSAILLÉS
BORDS DE LOIRE

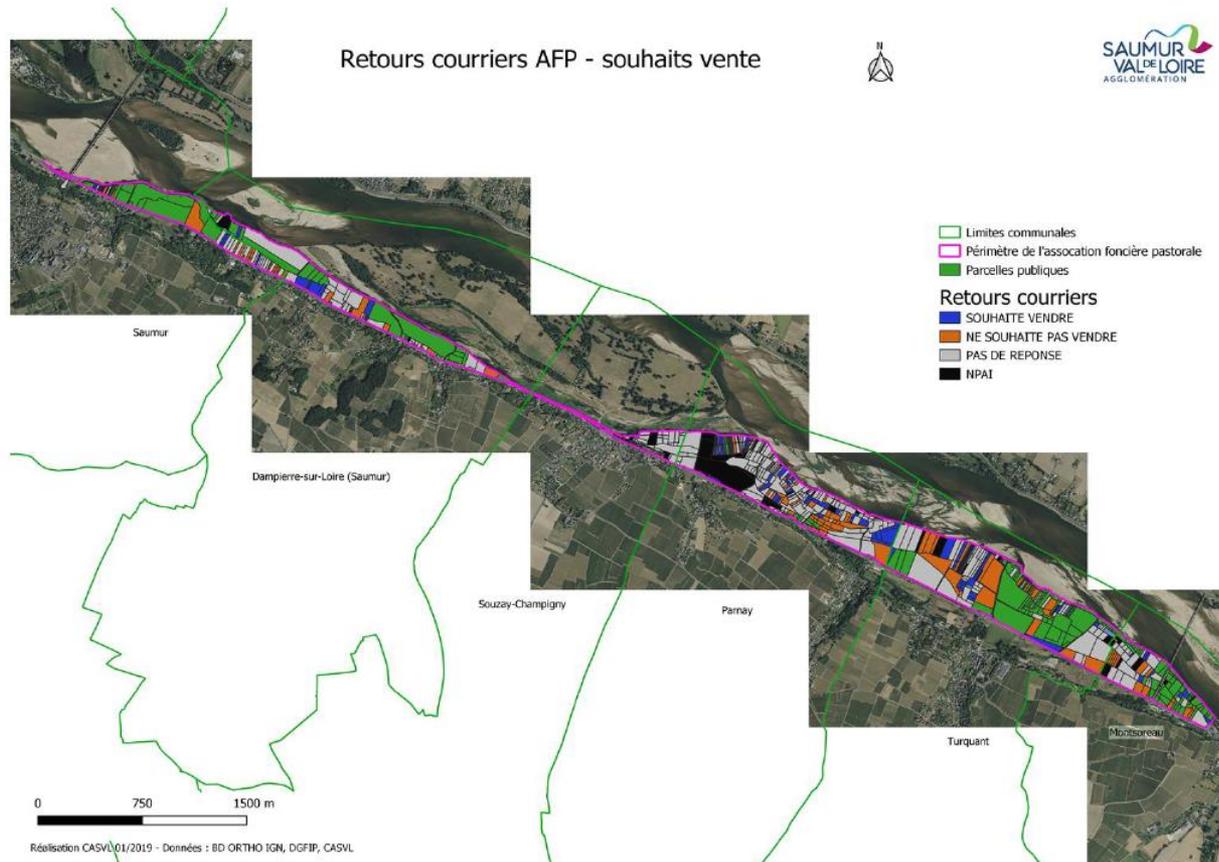


2018: Reprise du projet

- Nouveau courrier aux propriétaires:
 - Information sur la reprise du projet et nouvelle demande des souhaits de vente.

(depuis 2013: engagement des communes dans acquisition foncière des parcelles si souhait de vente)

Carte de recensement



Carte de recensement des souhaits de vente suite à l'envoi du courrier aux propriétaires à l'été 2018

2019-2020: dossier de création



- Volonté du COPIL:
 - Elaboration du prévisionnel des travaux et du budget en concertation avec:
 - Les éleveurs présents dans le périmètre de l'AFP.
 - Le PNR Loire Anjou Touraine pour concilier le projet avec les enjeux biodiversité.
- Projets validés par le COPIL fin 2019
- Dossier de création envoyé à la préfecture début 2020
- Aujourd'hui: enquête publique en attente
- Demain: décision du préfet et assemblée consultative si réponse positive

Enjeux identifiés et pistes de développement



- AFP:
 - Gestion du foncier et favoriser des unités de gestion agricoles fonctionnelles
 - Fédérer l'investissement et les moyens : accès, points d'eau, clôtures...
 - Créer ou raviver une dynamique territoriale autour gestion par le pâturage des végétations naturelles.
 - Motiver l'installation.
- Pro-pasto:
 - Offrir un lieu d'échanges entre éleveurs / gestion végétations naturelles.
 - Favoriser retours d'expériences des éleveurs herbagers: système favorable pour la biodiversité et intéressant à considérer dans les systèmes fourragers
 - Conforter des éleveurs herbagers dans leurs pratiques, dans leurs choix de conduite et d'évolution.
 - Remonter besoins et attentes des éleveurs / milieux naturels
 - Auprès des partenaires territoriaux (PNR, CEN, collectivités...)
 - Favoriser démarches ascendantes plutôt que descendantes.
 - S'adapter aux aléas (climatiques...): adaptabilité des végétations diversifiées / aléas climatiques.